

Déclaration liminaire des représentants des personnels du SNUipp-FSU CONSEIL DE FORMATION DU 14 JUIN 2018

Cantonnés dans les écoles!

Année historique en Ardèche pour la formation ! A l'indigence de l'offre de formation, pour cause de caisses vides à la DSDEN 07, s'ajoute pour cette année scolaire un cantonnement des enseignants ardéchois dans les écoles pour tout ce qui concerne la formation (stages et animations pédagogiques). Pour nos collègues CPC, il a fallu répéter plusieurs dizaines de fois la même animation dans les écoles: c'est professionnellement très enrichissant! On se réjouit mais on ne s'étonne pas qu'aucun stage n'ait été annulé. C'est bien le moindre car il n'y avait quère que le stage école qui était offert à tous.

Une offre limitée

Côté offre, la formation continue reste à tous les niveaux le parent pauvre de l'Education Nationale. Cette année, le budget formation baisse encore de 10% pour s'établir à 20 millions d'euros seulement. C'est à ce chiffre qu'on mesure le piètre intérêt et investissement que porte le gouvernement à la formation des enseignants. Pourtant, d'après le ministre la formation continue permet aux enseignants, JE CITE « de se placer dans une logique dynamique tout au long de leur carrière, de prendre des initiatives mais aussi des responsabilités, tout en restant pleinement au fait des évolutions de leur discipline et de la pédagogie ». Encore faudrait-il permettre aux enseignants français de vivre plus que la moyenne de 3,5 jours de formation par an et par enseignant quand dans le même temps nos collègues de l'OCDE en vivent en moyenne huit jours par an.

La formation, un enjeu de société

Plus largement, c'est le thème de la formation dans son ensemble qui est en question. L'école est l'avenir d'une nation, son premier capital culturel. La formation est donc une question politique cruciale. Les pays qui ont un système éducatif efficace sont ceux qui investissent massivement dans la formation des enseignants et dans leur système éducatif en général. Parce qu'enseigner est un rude métier qui exige une formation solide et réactualisée en permanence. Instruire, éduquer, ouvrir à une large culture, moderne, apprendre aux élèves à penser, à vivre ensemble, donner à chacun les meilleures chances pour choisir son avenir: la tâche est lourde, très complexe. Elle l'est encore plus quand elle se trouve au cœur de tensions sociales vives.

Aujourd'hui, la formation initiale très succincte, à peine rétablie après sa suppression sous Sarkozy, ne prépare pas notre profession aux défis nouveaux rencontrés au quotidien: s'adapter à des publics de plus en plus hétérogènes, s'adapter au numérique, doter les nouvelles générations de connaissances, de valeurs partagées... Le cadre de formation initiale actuel est insuffisant tant du point de vue temporel que du contenu: les collègues stagiaires n'ont que deux ans pour s'approprier les savoirs indispensables au métier: mission impossible! Deux ans pendant lesquels ils n'ont eu que très peu l'occasion de rencontrer des élèves, des classes, des établissements différents, encore moins le temps d'observer des enseignants et discuter avec eux. Deux ans, une misère, là où d'autres pays consacrent à la formation de trois à cinq ans. C'est pourquoi le SNUipp-FSU revendique une formation initiale complète et progressive, étalée sur trois années, permettant aux futurs enseignants les allers-retours indispensables entre le terrain et le lieu de formation. La formation continue doit en

constituer le relais et ne pas servir de simple courroie de transmission des choix de manuels et méthodes du ministère !

Une formation continue de qualité devrait d'ailleurs s'appuyer sur une volonté clairement affichée de prendre en compte des besoins identifiés et exprimés par les équipes et se traduire par un plan de formation ambitieux et pluridisciplinaire qui au final bénéficierait aux élèves. Fort de deux années de campagne stage-école, le département de l'Ardèche est en mesure de s'appuyer sur le travail des équipes, et ainsi relever des besoins, bien plus que des envies, en termes de formation continue des équipes.

Le travail paritaire

Pour finir, nous nous interrogeons sur la place du Conseil de formation dans le département. Si nous avons acté à plusieurs reprises le retour d'un travail paritaire sur la formation (clarification des déroulés et contenus de stages, groupe de travail sur l'offre et les départs, retour d'une transparence des départs), nous regrettons néanmoins l'absence de compte-rendu du dernier CDF tout comme l'absence d'envoi de documents de travail préparatoires. Nous redemandons qu'à l'avenir l'ensemble des membres du CDF puisse disposer des documents selon les délais réglementaires. Chacun pourra ainsi siéger dans la plénitude de sa fonction et participer, sur la base des documents mis à disposition, à l'essentiel débat autour de la formation continue.